Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Publié le
ID : 022-212202956-20261013-2026_43-DE

Département des Côtes d'Armor

MAIRIE DE
SAINT-GILLES-VIEUX-MARCHÉ

Saint Gilles Vieux Marché
Village Fleuri

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres votants : 10
Date de convocation : 08/10/2026
Date d'affichage : 08/10/2026

N°2026-43

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 13 OCTOBRE 2026

L'an deux mil vingt-six le treize octobre, légalement convoqué, le Conseil Municipal, s'est réuni à la salle du conseil, sous la présidence de M. Laurent BERTHO, Maire.

Présents : M BERTHO Laurent, M. JAGLIN Jean-Pierre, Mme JARNOUËN de VILLARTAY Sabine, M LE DUAULT Patrick, Mme MACÉ Marie-France, Mme LE GAC Michelle, M. LE FLOCH Thierry, Mme ROBINEAU Lucie, M. LABBÉ Marc-Antoine

Absent : JAGLIN Cyrille

Absent ayant donné procuration : Madame LE GOFF Françoise a donné procuration à Madame JARNOUËN de VILLARTAY Sabine.

Secrétaire : Madame Marie-France MACÉ

2026-43 : *Devis charpente maison 3 logements*

Monsieur Le Maire fait part à l'assemblée délibérante de devis supplémentaires dans le cadre du programme de réhabilitation / extension d'une maison en 3 logements sociaux sur la commune.

Le devis LE BIHAN pour un montant de **+ 5 430,70 € HT**
Le devis de BIDAULT pour un montant de **– 883,07 € HT**
Le devis de MACE COUVERTURE pour un montant de **-1 060,20 € HT**
Le devis LE DEVEHAT pour un montant de **+ 1 545 € HT**

Soit un montant total de 5032, 43 € HT

Après avoir pris connaissance des différents devis et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver les devis pour un montant total de 5 032,43 € HT.

A cet effet, le Conseil autorise Monsieur Le Maire, à réaliser seul tous les actes afférents à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance,
Marie-France MACÉ

Le Maire,
Laurent BERTHO